LENS

ADVERSUM MEL

Vermelles Infos

Édition spéciale

Cérémonie des vœux 2025

Invité d'honneur

Monsieur Jean-Louis Cottigny

Conseiller départemental et
Président de Pas-de-Calais Habitat

La ville de Vermelles a eu l'honneur de recevoir Monsieur Jean-Louis Cottigny lors de cette cérémonie des vœux, le dimanche 19 janvier 2025. Après une visite au cours de l'année 2024 et la rencontre avec quelques habitants de la résidence rue Arthur Lamendin, Monsieur Cottigny s'est engagé à la rénovation des appartements, où l'étude du projet commencera en mars, et dont les travaux sont prévus pour l'année 2026.

Nous le remercions de nous avoir fait
l'honneur d'être présent lors de la cérémonie des vœux.

Mes chers concitoyens,

Je voudrais vous dire combien je me sens engagé à vos côtés et combien j'éprouve de la haute reconnaissance et de la gratitude. Depuis l'élection de 2020, où vous avez très largement réitéré votre confiance au groupe «Continuons ensemble pour Vermelles» que j'ai eu l'honneur de conduire, nous nous sommes inscrits dans le respect de nos engagements et même au-delà.

L'année écoulée nous a motivés à nous inscrire dans le devoir mémoriel. Jean-Marie Krajewski, invité d'honneur des vœux 2024, nous a retracé dans un discours rempli d'émotions son histoire familiale et l'histoire Polonaise liées à la mine qui sera le préambule d'une série d'actions menées sur notre commune en faveur de nos mineurs et de leurs familles qui ont fait de Vermelles ce qu'elle est devenue. Le 3 mars 2024, une semaine avant la journée nationale des mineurs, accompagnés par Jean-Pierre Kucheida, président de l'association des communes minières, les élus ont inauguré une stèle en leur hommage au cimetière rue Lamendin. Une fresque réalisée par Bertrand Parse, habille désormais le mur froid en ciment de l'école du Centre. Une sculpture contemporaine «le Hercheur des profondeurs» , offerte par l'AFPA de Liévin, a pris place aux abords de la fresque. L'espace a été planté et amenagé de mobilier urbain par nos services techniques. Il ne nous restait plus dès lors qu'à trouver un nom à cet espace public. Là aussi, la réflexion ne fut pas longue et c'est le nom de notre défunt ami, André Vaniet, qui a fait l'unanimité. André a passé toute sa carrière professionnelle à la mine et j'ai eu l'occasion d'en faire l'historique lors de l'inauguration le 12 octobre 2024 en présence de sa famille, d'anciens collègues mineurs et de Vermelloises et Vermellois sensibles à notre démarche.

Sous l'égide de la CABBALR en partenariat avec l'association «Arts et jardins», présidée par Gilbert Filinger est né «Le jardin des mots». Avec la participation des écoles J. Prin, J. Andrieu, du Centre, du Collège Paul Eluard, de la Ruche, du CCAS, de Vermelloises et Vermellois, ce jardin pensé et conçu par Nicolas Triboi, en collaboration avec Vianney Duquesnoy,céramiste, s'ajoute au parcours paysager et historique des jardins citoyens du bassin minier.

Vous n'êtes pas sans savoir que ce mandat prendra fin en 2026 et que cette année-là, je serai soumis à un devoir de réserve, notamment pour les projets communaux mais également par souci d'équité envers d'éventuels candidats. Cela dit, comme j'ai pu le faire en 2019, un an avant les élections, j'aimerais faire la rétrospective de ces quelques années passées ensemble.

En premier lieu, la crise sanitaire qui s'est invitée et que nous avons dû subir. Celle-ci nous a tous profondément marqués, dans nos conditions de vie, menaçant notre santé et accentuant les inégalités. Une crise sanitaire où la solidarité s'est organisée à tous les niveaux et je réitère ici tous mes remerciements envers celles et ceux qui, au quotidien, ont été les acteurs de proximité, en apportant les soins, l'aide et le soutien aux personnes vulnérables, fragiles ou isolées. Mes remerciements vont également au CCAS, dont les agents ne se sont pas ménagés pour garder le contact avec les personnes les plus démunies face à cette situation inédite. Les nouveaux élus, qui n'étaient pas encore installés dans leur fonction et nos agents communaux n'ont pas démérité et ont poursuivi l'administration communale au plus proche des habitants et pour la ville de Vermelles. Aussi, je tiens à leur exprimer toute ma gratitude.

J'adresse également ce discours aux offices municipaux, OMFCV, OMS, OVEPAM, aux associations, aux bénévoles qui au-delà de tisser du lien social, s'investissent pour la réussite de nos nombreux événements.

Le déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine en Europe a créé des dommages collatéraux. L'inflation galopante impactant les produits de première nécessité et la flambée des prix de l'énergie en sont les principaux facteurs entraînant une baisse du pouvoir d'achat, et pour certains la précarité énergétique. Et si chaque foyer Vermellois a été impacté, notre collectivité a également dû faire face aux augmentations démesurées des prix, que ce soient dans l'achat des fournitures nécessaires au bon fonctionnement des services, aux avenants de certains de nos prestataires ou aux coûts liés à l'énergie. La sobriété énergétique, préconisée par le gouvernement, nous a permis de ne pas alourdir les factures sans pour autant réaliser d'économies.
Si pour certains, l'effet d'aubaine est d'augmenter leurs taux communaux, j'ai pour ma part sollicité les élus afin que le levier fiscal ne soit pas activé, maintenant les taux à l'identique, et ce dans le respect de mes engagements de ce mandat.

Depuis 2024, un des piliers de notre politique sociale est l'insertion professionnelle afin de préparer au mieux le retour à l'emploi de publics qui s'en sont éloignés et pour certains même installés dans la précarité. La dynamique que nous avons mise en place en collaboration avec notre CCAS, l'aide des acteurs pour l'emploi et l'insertion que sont le Département, France Travail, le PLIE, CAP emploi, la Mission locale, nous a permis la signature de contrats aidés dans nos structures communales qui ont abouti pour la plupart à la signature de contrats de travail pérennes dans le secteur privé mais également en fonction de nos besoins dans notre collectivité. C'est le principe même du chantier école que nous avons conventionné en 2023 avec le Département, principal financeur, les fonds européens et l'association d'insertion AVIEE de Bruay-la-Buissière. Ce chantier école ayant pour objet la rénovation de l'ex-salle de musique de l'école du Centre, et des peintures de l'église Saint-Pierre. Ce chantier qui a duré un an a permis à dix personnes issues du RSA et du PLIE de signer un contrat de travail avec l'association d'insertion et de se former à différents métiers du bâtiment, secteur d'activité en forte demande de main-d'œuvre.

Parlons un peu de dérèglement climatique et ce sera là ma conclusion. Le département a été fortement impacté par les inondations en 2023 et la CABBALR a pris à bras-le-corps le programme d'actionS et de prévention des inondations. Un transfert de compétence de la gestion des milieux aquatiques de l'Etat vers les intercommunalités, non compensé financièrement, a obligé la création de la taxe GEMAPI. Celle-ci a permis la réalisation d'ouvrages comme des digues, des retenues collinaires, des zones d'extension de crues, dont une sera créée prochainement à Noyelles-les-Vermelles.

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2025. Une année d'épanouissement, de joie et de bonheur, ainsi que la réalisation de tous les projets que vous entreprendrez avec l'ingrédient indispensable qu'est la santé.

Alain DE CARRION
Maire de Vermelles

Chères Vermelloises, chers Vermellois

Relever les défis, être fidèle à nos engagements auront été nos priorités durant ces quelques années passées ensemble, dans ce mandat que je qualifierai de très intense. Qu'ils soient communaux ou privés, les travaux se sont succédé.

Subventionnée à 61% du montant des travaux hors taxes par la CAF, la CABBALR et le Département, la nouvelle garderie multi-accueil installée dans l'ex-dispensaire des mines de la rue Lamendin a ouvert ses portes au jeune public en avril 2021.

La commune s'est également lancée dans une vaste campagne de désamiantage. Phasées, les 900m^2 de toiture amiantée des services techniques de la rue Raoul Briquet ont été remplacés.Ces travaux rendus nécessaires par la pluie qui s'y invitait et qui occasionnait des dégâts sur les matériaux engendraient des coûts inutiles. Les services techniques offrent désormais de meilleures conditions de travail et une sécurité renforcée pour nos agents.
Les bâtiments préfabriqués du stade Léo Lagrange et de la rue Jean Jaurès ont été désamiantés et démolis. Ces ensembles ne correspondaient plus aux normes en vigueur ni à la réglementation et auraient pu être préjudiciables pour la santé.

Avec l'accompagnement financier à hauteur de 70% de l'Etat, de la Région et de la CABBALR, notre Mairie a retrouvé son lustre de l'époque Art déco. Des travaux sur le clos et le couvert ont été réalisés, les multiples couleurs mettent en valeur son fronton. L'intérieur du bâtiment a également été remis à neuf.

Les locaux du CCAS derrière la Mairie, devenus trop exigus et ne permettant pas l'accessibilité des personnes en situation de handicap, c'est dans l'ex-centre social Joseph Cadart, face à La Poste, qu'a été transféré le CCAS. Il est a noté que les travaux d'aménagement ont été réalisés en régie par les agents des services techniques.

Pour répondre à la forte demande de notre jeunesse, un Skatepark s'impose entre la rue Henri Duquesne et la rue Jules Guesde grâce à un fond de concours de la CABBALR. Celui-ci a reçu un soutien financier de 50% de la part de la région et du Département. Ce nouvel équipement se voit pourvu de plusieurs mâts d'éclairage photovoltaïques.

Concernant nos écoles communales : l'école J. Prin a vu la rénovation complète de ses sanitaires et le remplacement du revêtement de sol de ses différentes classes. L'école du Centre dispose désormais d'une salle de motricité en lieu et place de l'ancienne salle de répétition de l'harmonie avec un accès PMR. Concernant l'école J. Andrieu, des travaux d'envergure ont récemment commencé avec le projet d'extension d'un ensemble scolaire existant, comprenant la construction d'un restaurant scolaire, l'aménagement d'une garderie scolaire, le réaménagement côté primaire des sanitaires et le remplacement des fenêtres extérieures du couloir. Il est à noter que le restaurant scolaire verra sa toiture pourvue de panneaux photovoltaïques qui permettront l'autoconsommation de l'énergie ainsi produite.

La commune est engagée depuis de nombreuses années dans des travaux en faveur de la sobriété énergétique. Par souci d'économies, mais également de confort pour la pratique du sport, quatre mâts d'éclairage équipent désormais le terrain synthétique du stade Léo Lagrange. L'économie ainsi réalisée, correspond à 50% des consommations précédentes.

Dans le même esprit et pour soulager la facture, nous avons poursuivi en partenariat avec le SIVOM de l'Artois la rénovation de l'éclairage public. À l'issue de ce chantier, 90% de l'éclairage public de notre commune aura été remplacé.

Soutenu par le fonds vert de l'Etat et un fonds de concours de la CABBALR, la passoire thermique qu'était la salle des fêtes voit sa performance énergétique améliorée de 40%, grâce à un nouveau système de chauffage et une parfaite isolation thermique.

Après vous avoir consulté par une enquête citoyenne, un appel à mission d'intérêt, a été lancé par nos soins et confié au bureau d'études CD2E, compétent pour le développement du photovoltaïque et partenaire de notre communauté d'agglomération. Après une étude d'un an, le développeur attributaire aménagera 3,5 hectares du terril 48 (derrière la Cuma) en panneaux au sol. Des ombrières photovoltaïques seront installées sur le foncier privé communal de l'ex-fosse 4. Ces dernières permettront l'autoconsommation de bâtiments communaux ciblés.

Ces nombreux projets lancés depuis l'élection de 2020 viennent enrichir et valoriser notre patrimoine commun et je ne m'exonère pas de remercier le département pour les rénovations des tapis d'enrobés de la Route Nationale, de la rue Lamendin et de la rue Florent Evrard, pour les travaux d'accessibilité PMR et la création de trois nouvelles classes au collège Paul Eluard. Tous ces travaux n'auraient pu être réalisés sans les concours financiers précieux de l'Etat, de la Région, du Département, de la CABBALR, et d'autres partenaires tels que la CAF, la FDE et le CEE, le CNL ou les banques.

Depuis le 1er janvier, Vermelles est inscrite dans le dispositif «Permis de louer» de la CABBALR. L'objectif étant de lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil, mais également d'améliorer l'état du patrimoine et l'attractivité du territoire tout en renforçant le partenariat avec les acteurs de l'habitat.

En plus de la ZAC de la liberté où à terme seront construits 427 logements répartis en lots libres de constructeurs, la ville se voit pourvue de nouvelles résidences : la résidence Emile Beaumont, accessible depuis la rue Lamendin a vu s'édifier 38 maisons sur des parcelles libres de constructeurs. La résidence «Le Guerlain» rue Gambetta Prolongée et visible depuis la Route Nationale, possède 55 logements locatifs gérés par le bailleur Flandres Opale Habitat. La résidence «Le Saulchoy» composée de 47 logements s'est vue investie par les familles. Les deux bâtiments, dont un dédié aux seniors, seront gérés par le bailleur SIA.

Toutes ces réalisations sont le fruit de réflexions élaborées et construites en partenariat avec vos élus.

Pour conclure, je vous renouvelle mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

Nathalie LIMEUX
Première adjointe